

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 138 (1993)
Heft: 6-7

Artikel: Les généraux de la révolution et de l'Empire originaires de Franche-Comté. 1re partie
Autor: Dutriez, Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345317>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les généraux de la Révolution et de l'Empire originaires de Franche-Comté (I)

Par le colonel Robert Dutriez*

Nous, Français du XX^e siècle finissant, sommes plutôt étonnés par l'ampleur des sentiments patriotiques et guerriers qui, sous la Révolution puis l'Empire, animèrent nos aïeux. Émerveillement ou scepticisme? Face à un tel phénomène sociologique, nos réactions oscillent entre ces deux pôles. Aussi, afin de les fixer, souhaiterions-nous disposer d'autres renseignements que ceux, souvent trop subjectifs, habituellement diffusés par les manuels d'histoire. Par exemple, des éléments statistiques ne nous aideraient-ils point à mieux nuancer les manifestations de cet extraordinaire comportement national, tant en fonction des diverses périodes couvertes par les vingt-cinq années de la grande épopée que selon les entités régionales de la France d'alors?

Or, ces arguments chiffrés existent. Tel, à l'échelon départemental et annuellement, le nombre des volontaires demandés ou des conscrits appelés, cela en comparaison avec le volume des contingents effectivement réunis. Dans un domaine plus qualitatif, mais d'une précision semblable, sont également aisées à établir – toujours par lieu d'origine – des listes d'officiers avec «résumés de carrière»¹, en particulier celles relatives aux citoyens ayant eu accès au généralat ou au maréchalat.

C'est cette dernière façon de mesurer le patriotisme, à savoir un minutieux dénombrement des étoiles gagnées sur les champs de bataille, qui retiendra l'attention. Certes, le procédé peut paraître plus original qu'efficace. Pourtant, souvenons-nous de la célèbre

formule s'appliquant à cette époque très égalitaire: «Chaque soldat possède dans sa giberne un bâton de maréchal.»² Aussi n'est-il point présomptueux d'estimer que de la masse des militaires du moment, ces chefs représentaient une sélection aux proportions bien dosées et fort représentative.

Cette étude consistera donc à analyser un échantillon du milieu social particulièrement révélateur constitué par les officiers généraux de la Révolution et de l'Empire³, le terrain d'expérience choisi se limitant aux trois départements de l'ancienne Franche-Comté⁴.

Lieux de naissance

Un champ d'action encore bien vaste, car ils furent

*Membre de l'Académie de Besançon.

¹ Expression que l'administration militaire du XX^e siècle utilise pour la gestion des personnels officiers.

² Cette phrase, attribuée au maréchal d'Empire Gouvion-Saint-Cyr, aurait été prononcée sous la Seconde Restauration.

³ Selon le célèbre spécialiste de cette question, Georges Six, il faut comprendre sous cette appellation les généraux qui ont servi «... pendant une durée quelconque, si courte qu'elle soit, la Royauté, le Directoire, le Consulat ou l'Empire, entre le 20 avril 1792 et le 5 avril 1814...» Cette définition devrait être élargie en y ajoutant les généraux nommés durant les Cent Jours; mais, dans le cadre de notre étude, rien ne serait changé puisque ces ultimes nominations ne touchèrent aucun Comtois.

⁴ Le Jura, tel qu'il existe actuellement. Le Doubs ne comprenait pas alors le «pays de Montbéliard». La Haute-Saône n'englobait pas encore Héricourt et ses environs.

109, ces presque demi-dieux de la légende révolutionnaire et impériale nés en notre province.

En tête se classe le Doubs avec 38. A noter que si Besançon donna le jour à 14 de ces personnages, un simple village, *Blamont*, peut en revendiquer 2⁵.

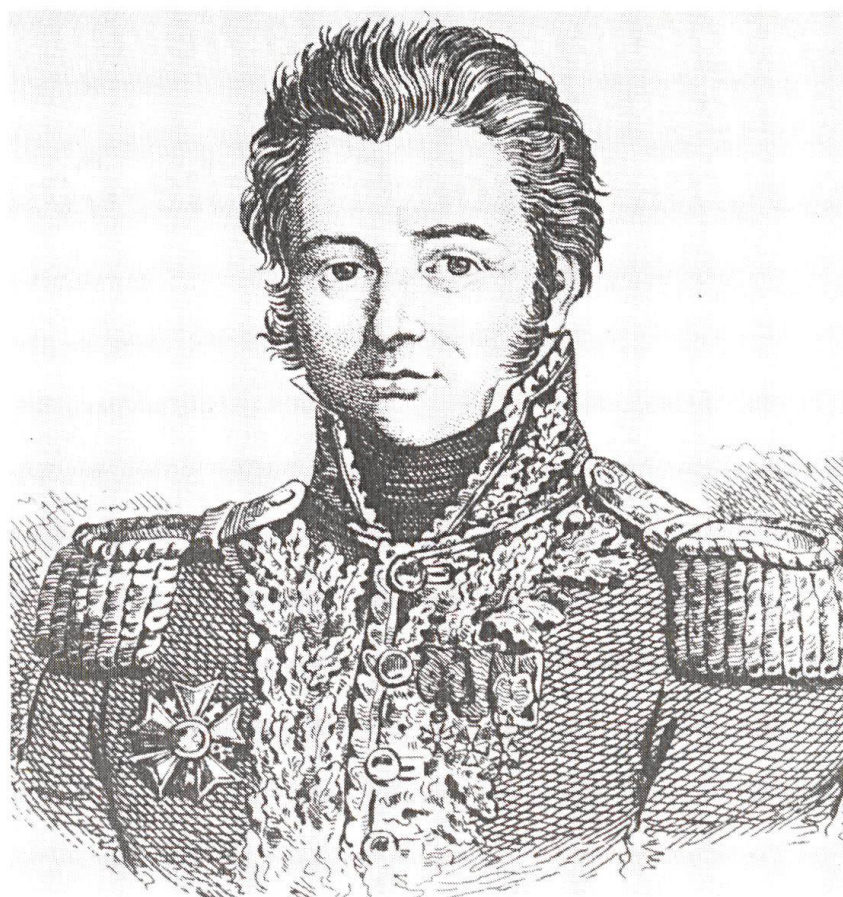
Puis vint le Jura avec le nombre de 36. Ici la palme est à décerner à *Salins* et à *Dole*: 5 pour chacune de ces villes. Mais, dans ce département, une modeste commune s'enorgueillit aussi d'un splendide palmarès: *Septmoncel*, dont 2 enfants atteignirent les sommets de la hiérarchie militaire⁶.

Enfin, 35 généraux sont natifs de Haute-Saône. *Vesoul*, *Gray* et *Luxeuil* viennent au premier plan et à égalité, 3 par localité, la plupart des 25 autres étant originaires de petits bourgs.

L'âge de ces officiers en 1792

Après ce rapide aperçu sur la répartition géographique des lieux de naissance, abordons le problème par une autre de ses dimensions: l'âge des intéressés en 1792 (date du début des hostilités).

Il faut d'abord se pénétrer d'une évidence qui parfois échappe. L'odyssée guer-



Morand.

rière dura près d'un quart de siècle. Or, les années de campagne blanchissent vite les combattants sous le harnois. De plus, l'inexorable marche du temps exige que chaque année – républicaine ou grégorienne – des adolescents entrent dans la carrière quand leurs aînés s'apprentent à la quitter. Enfin, à cette époque tumultueuse, guerre et politique consumaient moult cadres supérieurs militaires.

De ces considérations résulte que les Comtois géné-

raux de la Révolution et de l'Empire se répartissent assez nettement en trois générations:

– *Primo*, celle qui atteignait au plus 25 ans en 1792. Sur les 109, ils ne furent que 29 dans cette catégorie, soit moins d'un tiers. Parmi ces jeunots, presque tous des promus au généralat par le Premier Consul ou l'Empereur, les plus connus sont *Morand*, *Pajol*, *Ruty*, *Bernard*, *Michel*.

– *Secundo*, celle qui alors mûrissait entre 26 printemps et 50 automnes. A 55 s'éleva leur nombre. Pour la

⁵ Les deux frères Jean et Charles Méquillet, fils d'un pasteur luthérien. A noter que *Blamont*, quoique appartenant géographiquement au «pays de Montbéliard», ne devint français qu'en 1793 ainsi que sa dépendance d'*Héricourt*.

⁶ Jean-Joseph Gauthier et Jean-Pierre Gauthier. Ces deux généraux ne semblent pas avoir été parents.

grande majorité d'entre eux – 41 –, l'accès aux étoiles se produisit sous les assemblées révolutionnaires. Tel fut le cas de *Moncey*, *Le courbe*, *Pichegru*, *Donzelot*. Les 14 autres durent attendre Bonaparte ou même Napoléon.

– *Tertio*, celle qui, aux prémices de la guerre, doublait plus ou moins amplement le cap de la cinquantaine. Sa proportion est relativement élevée puisque, avec

25, elle représente à peine moins d'un quart. Cette fois, il s'agit uniquement de chefs nommés par la Révolution ou même avant. Dans cette fournée, point de célébrité, si l'on excepte – et encore, pour les seuls amateurs de fortifications – *Le Michaud d'Arçon*. Pourtant, ne sourions pas en évoquant ces généraux parfois un peu trop vieux.

L'un d'eux, *Favre* de Courcelle, a su en mourant

héroïquement devant Lauterbourg, à 67 ans, prouver que la valeur combattante n'a pas toujours à craindre le nombre des années.

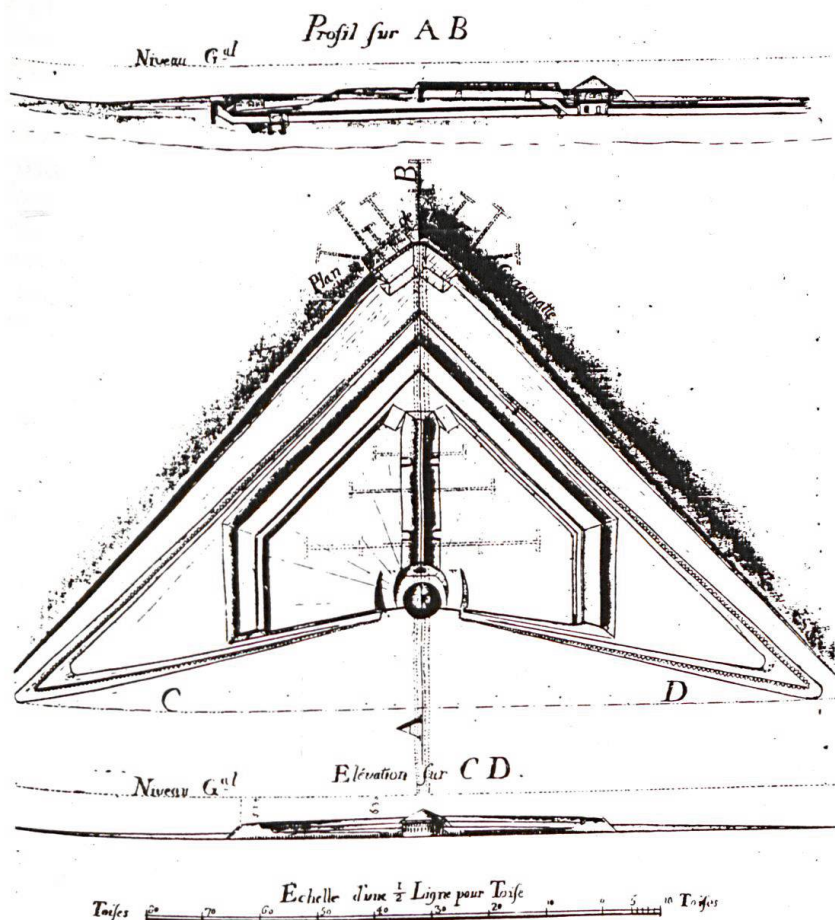
De ce rapide survol de trois générations guerrières – qui, fait notable, virent se distinguer des pères et leurs fils: les *de Préval*, les *Férey*⁷ –, une conclusion se dégage: la fière légende des généraux de la Révolution et de l'Empire rayonnant d'une insolente jeunesse devrait subir quelques retouches.

Le milieu social

Une autre façon de mieux connaître nos héros conduit à l'étude des milieux sociaux auxquels leurs familles ou leurs professions civiles (s'ils eurent le temps d'en avoir une) les rattachent. Compte tenu des réserves qui sont dues aux difficultés de classification soulevées par des marginaux – tel l'artiste peintre un tantinet aventurier *Carteaux* – ainsi qu'aux inévitables interférences entre couches de population⁸, il est possible d'avancer que

– 26 avaient une ascendance noble;

– 83 ressortissaient à l'ordre du tiers état. Chez ces non-privilegiés, on a pu identifier sûrement 24 bourgeois, 8 paysans et 3 artisans. Les 48 qui restent



Lunette d'Arçon.

⁷ Années de nomination: les *de Préval*, le père en 1794 (à 55 ans) et le fils en 1806 (à 30 ans) – les *Férey*, le père en 1793 (à 69 ans) et le fils en 1803 (à 32 ans).

⁸ Voir notamment le cas de *Moncey* (de son nom originel: *Jannot*) qui, d'une part, avait acheté au début de 1789 un fief peu important lui donnant le droit de prendre le nom «de *Moncey*» et, d'autre part, ne pouvait prétendre appartenir à la noblesse en prétextant la position de son père au Parlement bisontin. En effet, le père n'était qu'un magistrat subalterne; or, seuls les officiers des cours supérieures étaient anoblissants.

devaient, selon toute vraisemblance, appartenir pour les deux tiers à la petite ou moyenne bourgeoisie.

Le nombre des aristocrates frappe par son importance, près d'un quart où prédominait une noblesse d'extraction et de revenus modestes⁹. Première remarque: ceux qui, parmi les généraux de cette catégorie, se trouvaient au début de la Révolution en âge de tenir un emploi, tous sans exception avaient plus ou moins longuement porté l'uniforme avant 1789. Et, à cette date fatidique, nombre d'entre eux servaient encore sous le drapeau fleurdéliné, puis persévérèrent durant les trois millésimes 1790, 1791 et 1792.

Seconde observation: de 1790 à 1793, 15 généraux nobles furent promus. Mais, au 9 thermidor an II, cette quinzaine se réduisait à un trio. Ensuite, bon an mal an, jusqu'en 1815, ils furent au maximum 5 à se trouver simultanément en service.

A ce stade ne manquera pas de fuser une réflexion quelque peu déroutante: ces «ci-devant» auraient donc essentiellement servi les assemblées révolutionnaires!... Paradoxe qui s'événue dès que revient à l'esprit la périlleuse situation de la Législative et de la Convention face aux immédiats problèmes de la guerre. Une nécessité vitale n'imposait-elle pas aux responsables politiques l'utilisation – du moins pour les

premières campagnes – de ces cadres de l'ancienne armée royale, des chefs souvent excellents, quoique parfois idéologiquement suspects.

Ultime remarque sur ces généraux au «sang bleu» que le souffle simplificateur de la légende englobe avec l'héroïque phalange des citoyens-général «sans-culottes»: pas un seul de leurs noms n'a trouvé grâce devant l'ingrate postérité. Pourtant deux de ces guerriers, le plus jeune, *de Préval* fils (cf. note 7), nommé sous l'Empire, un d'âge moyen: *Perruquet* de Montrichard, promu par le Directoire, furent admis au nombre des élus ayant droit aux durables honneurs de l'Arc de Triomphe.

La faible représentation des paysans et artisans ne peut surprendre. A la fin du XVIII^e siècle, prescrivait: «(...) Aucun citoyen ne pourra être promu depuis le grade de caporal jusqu'à celui de général en chef (sic) s'il ne sait lire ou écrire (...)» Et pourtant, malgré ce lourd handicap originel baptisé de nos jours inégalité des chances, deux de ces plus humbles parmi les Comtois se hissèrent au premier rang de la célébrité guerrière: *Pichegru* et *Bernard*. Encore paraît-il indispensable d'ajouter que ces merveilleuses exceptions furent l'heureuse conséquence d'un hasard: le dévouement de prêtres de l'Ancien Régime qui, ayant remarqué l'exceptionnelle intelligence de ces enfants,

le premier, fils d'un petit vigneron arboisien, le second, d'un ouvrier dolois, les avaient fait admettre gratuitement dans des collèges.

Quant à la prédominance de la bourgeoisie au sein de la cohorte des généraux, elle était on ne peut plus normale. Dans la carrière des armes comme en d'autres secteurs d'activité, cette classe sociale cueillait les fruits de «sa» Révolution. Entre tant de rejets, qui par le sabre l'ont alors illustrée, citons, en précisant éventuellement leurs occupations en 1789: *Moncey*, lieutenant d'infanterie, fils d'un avocat gros propriétaire terrien; *Morand*, *Pajol* et *Ruty*, étudiants en droit; *Donzelot*, employé civil dans l'administration militaire après avoir été soldat, issu d'un milieu rural très aisé; *Lecourbe*, simple soldat en congé, mais fils d'un officier subalterne retraité; *Gauthier* Jean-Joseph⁶, appartenant à une famille de négociants; *Michel*, étudiant, fils d'un chirurgien; *Berthelémy*, ingénieur des ponts et chaussées hors de la province, à Tulle; *Desvernois*, vérificateur aux contributions, à Paris.

Les états de service

Susciteraient également de fructueux commentaires les services que 70% des personnels, objets de la présente étude, eurent l'occasion d'accomplir dans l'armée de la monarchie ab-

⁹Parmi eux, il n'y avait que 10 nobles titrés (1 marquis, 2 comtes, 2 barons, 5 chevaliers).

solue. Outre les 26 nobles précédemment évoqués, on trouve 41 roturiers parmi les futurs grands chefs ayant goûté à la servitude et à la grandeur militaire sous les rois Louis. Le total de 77 se décompose hiérarchiquement ainsi: 37 officiers, 14 «bas-officiers»¹⁰, 26 soldats. Doit être néanmoins mentionné que, en 1789, 23 avaient quitté les rangs (13 officiers, 1 «bas-officier», 9 soldats). L'ancienneté, l'état de santé, des motifs familiaux. Mais aussi, surtout pour les non-privilegiés, une insatisfaction du métier militaire tel qu'il était vécu. Un exemple flagrant: le caporal *Lecourbe* rentrant dans ses foyers, en 1785, après huit années de loyaux services et une belle campagne lors de l'année 1780 avec participation aux sièges de Gibraltar, Mahon, Minorque.

Ces hommes n'avaient pas connu que la monotone vie de caserne. 42 firent la guerre. Celle de la Succession d'Autriche (1743-1748): pour 8 d'entre eux. Celle de Sept Ans (1756-1763): pour 25, dont les 8 signalés dans le conflit précédent. Celle ayant eu pour objectif la pacification de la Corse (1767-1773): pour 4. Celle livrée contre l'Angleterre, à l'occasion de la rébellion de ses colons américains (1776-1783): pour 15, parmi lesquels 6 anciens de la guerre de Sept Ans, et même un vétéran de la vieille affaire de la succession autrichienne.

Ces hommes n'avaient pas combattu qu'en Europe. Ils guerroyèrent au Canada: 1; sur la côte atlantique de l'Amérique du Nord: 8; aux Antilles: 2; en mer, comme troupes em-

barquées: 5 (dont 1 – *Ferland* Jean – mena l'aventureuse existence des corsaires). Des affectations aux lointaines colonies furent le lot de certains: à Saint-Domingue pour 3; au Sénégal pour 1; en Guyane pour 1; aux Indes pour 1.

Que de bravoure attestée par un total de 23 blessures homologuées, que d'expérience technique¹¹ et tactique ces anciens des troupes royales apportèrent en dot aux jeunes armées républicaines! Un actif à ne point escamoter dans le constat de faillite habituellement reproché à la monarchie.

(A suivre).

R. Dz.

¹⁰ Appellation des sous-officiers jusqu'au 1^{er} janvier 1791.

¹¹ Qui parfois était d'un niveau très élevé. C'est ainsi que, parmi les 37 ayant été officiers sous l'Ancien Régime, 11 appartenaient aux armes qualifiées alors de savantes: 8 artilleurs et 3 officiers du génie. A signaler l'ingénieur Michaud d'Arçon qui, au siège de Gibraltar (1782), procéda à des essais sur des batteries flottantes, insubmersibles et ininflammables.